Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 8

Artikel: Les sépultures et les populations prèhistoriques de Chamblandes
Autor: Schenk, Alex
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10728

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Même Jahn est disposé à admettre que cette race construisait plus solidement que les autres Germains et que ce côté-là de leurs mœurs et de leurs aptitudes était réellement caractéristique. Sur ce point et sur les détails qui s'y rattachent, il semble qu'un contemporain devait être bien renseigné et qu'ainsi le dire d'Orose pourrait conserver partiellement sa valeur.

Un écrivain très sérieux, J.-L. Wurstemberger, dans son Histoire de l'ancien Etat de Berne [1] constate que le mot de *burgus* ne se rencontre pas dans l'ancien latin classique ; tout en rejetant l'idée que Burgonde viendrait de Bourg il ne craindrait pas d'admettre qu'inversément *bourg* viendrait de Burgonde. Sans aller si loin, Littré dérive le mot français bourg de l'ancien haut allemand. Ces opinions-là ne sont pas négligeables.

(*A suivre.*) B. Dumur.

LES SÉPULTURES ET LES POPULATIONS PRÉHISTORIQUES

DE CHAMBLANDES

Contrairement à ce qui existe à l'étranger, les sépultures néolithiques suisses sont relativement peu nombreuses ou mal connues. Ce manque de renseignements concernant les sépultures de l'âge de la pierre polie en Suisse tient à ce qu'elles sont enfermées dans le sol sans aucun indice extérieur et que leur mobilier funéraire, généralement très pauvre, est souvent d'une détermination difficile. D'autre part, les défonçages et la culture ont dû les détruire pendant le cours des siècles.

De toutes les sépultures néolithiques découvertes jusqu'à ce jour en Suisse, celles de *Chamblandes* sous Lausanne

[1] *Geschichte der alten Landschaft Bern*, 1862.

(commune de Pully) sont, soit par leur nombre, soit par leur contenu, les plus importantes. Les localités voisines de *Pierra-Portay*, du *Châtelard* et de *Montagny sur Lutry* ont fourni autrefois des sépultures analogues à celles de Chamhlandes.

« On découvrit, en effet, en 1825, dans une vigne, près de la maison de campagne de Pierra-Portay, au S.-E. de Lausanne, une quinzaine de tombes dirigées du couchant au levant et déposées, sans alignement régulier, à environ trois pieds sous la surface du sol. Aucun signe extérieur ne laissait soupçonner l'existence de ces tombeaux ; ils étaient tous construits en dalles brutes et mesuraient environ deux pieds de largeur et de profondeur sur deux et demi à quatre pieds de longueur ; le plus petit n'avait qu'un pied carré d'ouverture. Plusieurs contenaient les débris de deux squelettes, l'un en renfermait même quatre, et dans toutes ces tombes on voyait, d'après la grandeur des ossements, que les corps avaient été reployés pour y être déposés et que la tête avait été placée à l'extrémité du côté du soleil levant. On n'a recueilli auprès de ces squelettes qu'un petit couteau en silex et un fragment de stéatite, aplati et taillé sur les bords.

» Environ dix ans plus tard, des vignerons de M. Correvon-Demartine trouvaient des tombes du même genre dans sa campagne du *Châtelard*, près de Lutry. Trente et quelques tombeaux d'environ trois et demi pieds de longueur étaient formés chacun de cinq dalles brutes et renfermaient les ossements de deux squelettes, qui avaient dû nécessairement être repliés, vu que les fémurs et les tibias reposaient sur les corps. Dans ces tombes tournées de l'est à l'ouest, les têtes regardaient l'orient, à l'inverse de celles de Pierra-Portay. Ces sépultures contenaient de petits coquillages qui n'ont pas été conservés, deux pointes de lance en silex de six à sept pouces de longueur sur vingt-sept lignes de largeur et

deux pierres sphériques de quatre pouces de diamètre, percées chacune d'un trou. » [1]

D'autres fouilles faites plus tard à Montagny sur Lutry ont amené la découverte de sépultures semblables qui ont donné, à elles seules, les objets suivants :

1° Un assez grand nombre de haches polies, en général bien travaillées, mais plutôt de petites dimensions (longueur variant entre trois et dix centimètres) et toujours constituées par des roches indigènes ; elles paraissent se rapprocher beaucoup des haches provenant de la palafitte de Chevroux ;

2° plusieurs emmanchures ou gaines de haches et de ciseaux en bois de cerf. Ces gaines sont souvent à talon, droites ou bifurquées ; des fragments d'andouillers préalablement coupés ;

3° des ciseaux et des pointes de flèche en os ;

4° des fusaïoles en pierre ;

5° des débris de poterie.

Ces poteries représentant des écuelles, sont façonnées à la main et complètement dépourvues d'ornementation ; la pâte, de couleur noire à l'intérieur, plutôt grise à l'extérieur, est faite d'une argile grossière, plus ou moins mal pétrie et parsemée de petits grains blanchâtres de quartz et de sable : elles sont remarquables aussi par l'extrême épaisseur du fond et des parois.

Quant aux fusaïoles, elles prouvent une fois de plus que ces populations reculées se tissaient déjà des vêtements, probablement en fil de lin (*Linum angustifolium*), plante

[1] F. Troyon. *Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare.* Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Tome XXV, pages 444-445. Les objets de Pierra-Portay se trouvent au Musée cantonal, ainsi qu'une pointe de lance en silex du Châtelard ; deux autres pointes de lance du Châtelard se trouvent au Musée d'Yverdon.

originaire de l'Asie et introduite chez nous en même temps que les animaux domestiques.

En 1880 et 1881, les fouilles faites par M. A. Morel-Fatio dans la propriété de M. J. Barbey, à Chamblandes, ont amené la découverte d'une importante série de sépultures néolithiques [1]. Ces sépultures, orientées de l'est à l'ouest, mesuraient environ un mètre de long sur cinquante centimètres de large et de profondeur ; les parois étaient formées par quatre dalles d'une pierre assez bien travaillée, en calcaire des Alpes, en grès dur feuilleté du ravin de la Paudèze ou en gneiss micacé ; une cinquième plus grande, aplanie au-dessous, restée à l'état brut à sa face supérieure, recouvrait le tout ; le sol naturel servait de fond. Ces sépultures, ainsi que celles découvertes à peu près en même temps, au même endroit, par M. le Dr Charles Marcel, renfermaient quelquefois deux, trois et même cinq individus sans que pour cela la dimension de la tombe se trouvât modifiée. Une seule tombe d'enfant ne mesurait que 0,70 m. de long sur 0,34 m. de large. Il y avait aussi, exceptionnellement, parmi ces sépultures ou cistes mortuaires de petits coffrets cubiques en pierre, mesurant de 0,34 m. à 0,40 m., toujours vides et sans aucune trace d'ossements.

Les squelettes recueillis dans ces sépultures étaient, sauf deux, en fort mauvais état et se trouvaient entourés d'objets divers, tels que de défenses de sanglier débitées dans leur longueur, percées de trous à leurs deux extrémités et disposées parallèlement sur deux rangées à la hauteur du buste et pour la plupart comme imbriquées les unes sur les autres. Ces lamelles de sanglier, au nombre de trente-quatre à quarante, se trouvaient également dans les tombeaux qui contenaient des squelettes appartenant exclusivement à l'un ou à

[1] A. Morel-Fatio. *Les sépultures de Chamblandes.* Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde. Zurich 1880 et 1882, pages 45 et 46 ; 221-225.

l'autre sexe. A ces objets il faut encore ajouter l'ocre jaune et l'ocre rouge, des coquillages marins (*Tritonium*, *Buccinum*, *Pectunculus*) provenant des bords de la Méditerranée et perforés de deux trous, des fragments de crâne humain travaillés de main d'homme, ayant reçu une forme régulière et jouant vraisemblablement le rôle d'amulettes ; des grains d'un collier formé de petites perles provenant de fragments de coquilles taillées étaient joints à des grains plus gros en corail (*Corallium rubrum Lam.*) ; une de ces tombes renfermait un marteau ou percuteur en pierre, de forme sphérique, légèrement aplati sur deux côtés. Enfin la petite tombe qui renfermait le squelette d'un très jeune enfant contenait à l'intérieur de la calotte crânienne posée à la façon d'une coupe, trois petites pierres plates et rondes disposées en triangle et semblables à des fusaïoles non perforées et de diamètre uniforme. Au bout de cette tombe, du côté du couchant, il y avait des os brisés, du charbon et des ossements calcinés. Dans une dernière tombe fouillée le 3 décembre 1881, M. le Dr Marcel a trouvé, à peu près au milieu de la sépulture, un fragment de poterie de pâte fine et noire et une *hache-marteau* perforée en serpentine, de forme triangulaire, admirablement polie. Elle pèse 520 grammes, mesure 0,165 m. de longueur sur 0,60 m. de largeur et 0,32 m. d'épaisseur. Cette hache est d'un type excessivement rare chez nous mais fréquent dans le nord, en Pologne, dans l'Allemagne septentrionale, la Scandinavie, etc.

Deux nouvelles tombes découvertes à Chamblandes en 1894, et analogues aux précédentes, renfermaient des amulettes et des colliers en rondelles d'os, des grains composés de toute une série de petits disques en *jayet* (variété de lignite provenant des régions du nord-est de l'Europe) des morceaux d'ocre jaune et de galène, des mâchoires et des fragments d'os de rongeurs. Les squelettes qu'elles renfermaient étaient malheureusement encore en mauvais état.

M. Bron, propriétaire du terrain où se trouvaient ces deux dernières tombes, a découvert, il y a deux ans, sur l'emplacement des fouilles une petite hache polie en serpentine, du type de celles de Montagny sur Lutry et des stations lacustres de Chevroux et de Concise.

Enfin les fouilles que nous avons entreprises à Chamblandes au mois d'avril dernier en collaboration avec M. A. Næf, archéologue cantonal (d'après les indications de M. Morel-Fatio enregistrées dansle catalogue du musée d'archéologie), ont amené la découverte de onze nouvelles sépultures, semblables aux précédentes, orientées de l'est à l'ouest, réunies par groupes et situées à une profondeur qui varie de $1^{m}50$ à $0^{m}60$. Le mobilier funéraire était représenté par des défenses de sanglier imbriquées, distribuées sur trois rangées, des coquillages marins percés de deux trous, des fragments de crâne humain tenant lieu d'amulettes, de petites perles taillées dans des coquilles, des débris d'ocre jaune et d'ocre rouge.

Somme toute, les fouilles de 1901 ne nous ont rien révélé de nouveau, rapport au mobilier ; par contre nous avons obtenu, et c'est là le point capital, seize squelettes d'adultes dont huit absolument intacts ; il y avait en outre trois squelettes d'enfants et des ossements divers [1]. Ces squelettes ainsi que ceux qui proviennent des fouilles antérieures constituent la série anthropologique la plus considérable, la mieux conservée et la plus ancienne que nous possédons en Suisse.

En effet, bien que le mobilier funéraire soit relativement pauvre, l'absence complète de métal (cuivre, bronze ou fer) à l'intérieur de ces sépultures et la présence de pointes de lance en silex, de haches polies en serpentine, de percuteurs en pierre, etc., nous autorise à rapporter avec toute certitude

[1] Les squelettes d'enfants ne sont pas du tout rares dans les sépultures néolithiques de la Suisse ; Troyon en signale à Pierra-Portay et Morel-Fatio à Chamblandes. Les sépultures de la station de la pierre polie du Schweizersbild (Schaffhouse) ont donné sur 27 squelettes 12 squelettes d'enfants au-dessous de 7 ans.

les cimetières de *Pierra-Portay*, de *Chamblandes*, du *Châtelard* et de *Montagny sur Lutry* à l'époque néolithique. Peut-être ces sépultures appartenaient-elles aux populations lacustres qui vivaient sur les bords du Léman ; mais ce point reste douteux, puisque jusqu'ici on n'a pas trouvé trace de palafittes aux environs de Pully.

Du reste, ces sépultures dont le type se rencontre encore à l'âge du bronze (*Sion, Verchiez* entre Aigle et Ollon, *Derrière la Roche*, au midi d'Ollon, *Chardonne* sur Vevey [1]), ne sont pas uniques de leur espèce ; elles ont été trouvées à Beurnevésain dans le Jura bernois et au pied du Simplon à Glis près de Brigue. M. Gabriel de Mortillet en a vu de semblables au milieu de la région des grands dolmens du Plouarzel dans le Morbihan, et le Dr Prunières a décrit un cimetière de ce genre dans la Lozère.

Le Dr Kœhl a découvert en 1895, près de Worms, un très grand nombre de tombes de la période néolithique, semblables par leur contenu à celles de Chamblandes, du Châtelard et de Montagny sur Lutry. Ces sépultures renfermaient des vases, des bracelets en ardoise, d'autres objets de parure en pierre, des coquilles, des défenses de sanglier percées, ainsi que des fragments d'ocre jaune et rouge.

Les tombes de femmes contenaient presque toujours des petites meules de pierre ; les tombes d'hommes des instruments de silex, des haches polies, des haches-marteaux perforées, des ciseaux, des couteaux, des grattoirs. De nombreux ossements d'animaux, provenant de l'alimentation, se trouvaient dans les sépultures.

Lindenschmidt a fouillé à Monsheim (Hesse-Rhénane) un cimetière de l'âge de la pierre polie renfermant des haches plates, polies, triangulaires et perforées semblables à celle découverte par M. le Dr Marcel, à Chamblandes ; ces

[1] Troyon. *Monuments de l'Antiquité*, etc., pages 455-456.

sépultures renfermaient en outre des coquillages marins, travaillés et perforés, en très grande quantité.

L'analogie de ces tombeaux néolithiques avec ceux de la même époque que l'on rencontre dans l'Europe centrale et dans le nord est donc frappante ; cette analogie existe aussi avec certaines sépultures signalées il y a quelques années par M. Zaborowski, notamment sur le Dniester, le Dnieper, en Ukraine, en Podolie, en Moravie, etc., dans lesquelles on a trouvé à côté d'un mobilier funéraire à peu près identique à celui de Chamblandes, des squelettes souvent accroupis et saupoudrés d'une couleur rouge ferrugineuse, détail bien significatif qui expliquerait la présence de morceaux d'ocre rouge et d'ocre jaune à Chamblandes, comme, du reste, dans certaines stations lacustres de l'âge de la pierre polie, celle de Chevroux, en particulier. M. Zaborowski a montré, en outre, dans un récent article [1], l'analogie qu'il y a, à cet égard, non seulement entre les squelettes néolithiques du nord de l'Europe et ceux de Chamblandes, mais aussi avec les squelettes de Menton. Tous ces peuples d'origines diverses ou issus d'une même race, auraient eu les mêmes mœurs.

Les tombes de Chamblandes fouillées cette année renfermaient généralement deux squelettes, couchés sur le côté gauche, têtes à l'est et faces tournées vers le sud, c'est-à-dire du côté du lac Léman ; les colonnes vertébrales étaient situées à peu près parallèlement l'une à l'autre du côté nord de la tombe, les jambes entièrement repliées, les genoux ramenés vers la poitrine, les bras et les mains également repliés. A part quelques ossements d'enfants, les squelettes appartenaient le plus souvent à des personnes d'âge adulte. Dans les tombes qui contenaient un squelette d'homme et un squelette de femme, on a toujours constaté une grande

[1] Zaborowski. *La souche blonde en Europe.* Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris. 1898.

différence d'âge entre les deux individus : tantôt c'était une jeune femme ensevelie à côté d'un homme âgé, tantôt c'était le contraire.

Pour ne pas sortir du domaine scientifique, il est préférable de laisser de côté les déductions que l'on a essayé de tirer de ces faits, déductions qui sont tout hypothétiques comme aussi celles qui ont été faites au sujet de la position accroupie que les squelettes présentent dans les tombes.

La plupart des tombes étaient remplies de terre et quelques-unes renfermaient de véritables ossuaires.

Il est probable que cette terre avait été jetée dans les sépultures au moment où de nouveaux individus y avaient été placés. Cette explication serait plus plausible, semble-t-il, que celle d'une lente infiltration. Le fait suivant le prouverait : dans une tombe fouillée en 1881 par le Dr Marcel, pleine de terre et renfermant des squelettes intacts à côté d'ossements divers, on trouva de gros cailloux qui n'avaient certainement pas pu passer à travers les interstices laissés entre les dalles.

Les ossements de Chamblandes caractérisent une race absolument homogène, caractérisée par un crâne allongé (dolichocéphale), une face haute et étroite, légèrement prognathe, une musculature développée, une taille masculine de 1m60 et féminine de 1m50. Cette race, très répandue dans l'Europe septentrionale pendant la période de la pierre polie, faisait invasion dans nos contrées pendant les temps néolithiques, après avoir suivi dans ses pérégrinations les voies naturelles offertes par les grandes vallées, celle du Rhin, par exemple. Elle apportait avec elle ou échangeait des instruments nouveaux et des objets de parure.

La présence à l'intérieur des sépultures de coquilles marines et de grains de corail de la Méditerranée nous autorise à supposer que ces populations étaient en relations avec celles de l'Europe occidentale et méridionale. Quelques crânes même paraissent dénoter un croisement entre les

populations immigrantes néolithiques et les populations indigènes descendant de l'époque paléolithique.

Cette race humaine qui habitait notre pays et spécialement les stations lacustres des bords du Léman pendant la période néolithique n'a pas complètement disparu ; elle se rencontre en Suisse aux âges suivants, et l'on peut même la suivre, quelque peu modifiée, jusque dans les populations actuelles.

L'étude anthropologique détaillée des squelettes de Chamblandes sera publiée ultérieurement.

Dr Alex. Schenk.

LETTRE A UN GRENADIER VAUDOIS

La lettre suivante fut adressée le 2 janvier 1815 par le grand-père de feu le chancelier et colonel Lecomte à son fils Théophile, « grenadier dans la compagnie de Lausanne en garnison à Genève. »

La situation politique de cette ville était assez bonne à ce moment-là. Elle avait accueilli avec enthousiasme, sept mois auparavant, les troupes suisses qui venaient remplacer l'armée autrichienne. Elle avait pu, dès lors, envisager l'avenir avec plus de sérénité ; elle avait pu aussi espérer voir s'accomplir enfin le vœu de tous les bons citoyens : son admission dans l'alliance helvétique. Les soldats suisses étant entourés à Genève, de la sympathie générale, le service du grenadier Lecomte n'était certainement pas très pénible. Il jouissait sans doute de nombreuses heures de liberté, mais il ne semble pas en avoir profité pour renseigner ses parents d'une manière détaillée sur ses faits et gestes puisqu'on le priait de bien vouloir écrire « un peu plus longuement et au plus tôt ».

La lettre d'Ignace Lecomte à son fils n'a pas d'importance historique. Les faits dont elle parle sont plutôt d'un ordre